

PROJET CAS DAR 2009
MI N° 9016
Acronyme/Titre : LPC Bio

Accompagnement du développement et de la structuration de la filière légumes de plein champ biologique des zones « traditionnelles » (Centre, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Picardie, Nord Pas-de-Calais, Auvergne)

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la production en légumes de plein champ biologiques des zones concernées par le projet (objectif de 20 000 t/an). - Améliorer le rendement et la qualité de la production par la mise en œuvre d'un appui technique. - Développer l'approvisionnement local par la contractualisation entre producteurs et opérateurs. - Renforcer les partenariats entre structures bio et « conventionnelles ».
Principales actions	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un appui technico-économique : mise au point d'itinéraires techniques innovants, expérimentation, références technico-économiques, méthodes de lutte adaptées. - Réalisation d'actions de sensibilisation des prescripteurs (conseillers techniques, conseillers d'entreprise, enseignant-formateurs, conseillers des centres de gestion). - Accompagnement de la conversion des producteurs « conventionnels ». - Elaboration d'une méthodologie afin de structurer la filière en renforçant les relations entre les acteurs et aboutir à la mise en place de contractualisations entre producteurs et opérateurs aval.
Partenariats	Associations régionales biologiques à caractère interprofessionnel, Chambres d'Agricultures, groupements de producteurs biologiques, Instituts techniques (Arvalis, ITAB), station expérimentation légumes (Légumes Centre Action), Fédération Régionale des Coopératives du Centre, lycées agricoles, transformateurs
Diffusion des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'articles, publications et plaquettes diffusées par le réseau des structures partenaires. - Organisation journées technico-économiques, tour de plaines, visites essais. - Mise en place formations à destination des producteurs, porteurs de projets et prescripteurs.
Evaluation CAS DAR MI	Le projet doit être recentré sur les aspects méthodologiques. Le partenariat doit être étendu aux régions concernées par la culture de plein champ
Liens envisagés avec DévAB (en quoi votre projet va alimenter le programme de travail du RMT, l'élargir)	Ce projet s'inscrit dans les axes de travail du RMT DévAB en ce qui concerne plus particulièrement l'acquisition des références technico-économiques et alimentera donc ses travaux. Les partenaires du RMT DévAB impliqués dans ce projet garantiront sa mise en cohérence avec les différents travaux et réflexions conduits au sein du RMT.